BULLETIN CRITIQUE

Sont publiés à cette place les comptes-rendus des ouvrages adressés au directeur de la *Revue* : M. J. Marouzeau, 4, rue Schœlcher, Paris, XIVe.

Les publications qui paraîtraient prêter moins à un compte-rendu critique qu'à un simple résumé seront analysées ou mentionnées dans l'*Année philologique*, publiée à la librairie des Belles-Lettres.

Linguistique et philologie.

M. Lejeune, *Le langage ;* II : *Conditions générales des changements linguistiques* : L'évolution humaine, Paris, Quillet, 1937.

M. M. Lejeune, très au courant de l'état actuel des études de linguistique, a accepté d'en présenter l'exposé dans le cadre de l'Encyclopédie Quillet. Je crois bon d'attirer ici l'attention des latinistes sur ce chapitre II, comme je l'ai fait pour le chapitre précédent (cf. cette *Revue*, t. XII, 1934, p. 424).

Les jeunes ont besoin qu'on leur rappelle les principes et les lois générales qui président à l'évolution des langues. Après une génération de linguistes suscités par l'enseignement de Meillet, et dont la plupart, du reste, ont déserté le domaine des langues classiques, la génération actuelle est assez ignorante des problèmes qui dépassent la philologie stricte, et ce ne sont pas les dernières instructions ministérielles qui inspireront aux maîtres de l'enseignement secondaire le goût d'approfondir et de vivifier la grammaire. Une initiation comme celle-ci est donc la bienvenue. Il est seulement regrettable que, insérée dans une publication volumineuse, elle soit peu maniable et risque d'être vouée à l'immobilité des bibliothèques.

J. Marouzeau.

L. Hjelmslev, *La catégorie des cas. Étude de grammaire générale*, 2e partie : Acta Jutlandica, t. IX, 2, Universitetsforlaget Aarhus, Levin & Munksgaard, Copenhague, 1937, 78 pages.

J'ai tâché, dans des *Bulletins critiques* antérieurs (cf. cette *Revue*, t. VII, 1929, p. 222, et t. XIII, 1935, p. 361), de donner une idée des théories de M. Hjelmslev. Le volume présent, qui constitue la seconde partie de son étude sur les cas, ne représente pour nous, latinistes,

qu'une étape d'attente ; c'est la troisième partie, annoncée dès maintenant, qui nous apportera des conclusions applicables au latin, par exemple en ce qui concerne le rapport entre génitif et adjectif (d'une façon générale entre flexion et dérivation) et le rapport entre transitif et intransitif. Il nous faut attendre avec curiosité les résultats de cette méthode déductive originale, qui ose partir non pas même de la grammaire générale, mais de la grammaire théorique, pour expliquer les langues particulières.

J. Marouzeau.

A. Dauzat, *Dictionnaire étymologique de la langue française* : Paris, Larousse, 1938, xxxvii & 762 pages.

Après Brachet, Clédat ; après Clédat, Dauzat : chaque génération éprouve le besoin de mettre à jour pour le public curieux de grammaire les découvertes des romanistes. Ce Dictionnaire ne fait double emploi ni avec celui qu'a entrepris M. von Wartburg ni avec celui qu'a publié récemment O. Bloch ; il veut être un ouvrage élémentaire et maniable, qui épargne au consultant tout l'appareil scientifique en répondant aux besoins pratiques. C'est un ouvrage de bonne vulgarisation, ajouté à tous ceux que M. Dauzat nous a déjà donnés. Je n'affirmerai pas que le souci d'être bref et concis ne conduise pas à des obscurités. Au cours d'un sondage rapide fait dans le domaine des emprunts français au latin, j'ai été arrêté par l'explication (?) de *domino* : « mot latin, sans doute par ellipse de *benedicamus domino*, « bénissons le Seigneur », qui a pu être une appellation eccl. plaisante d'un manteau » (quel rapport?), et par celle de *gloria* : « café avec eau-de-vie, emploi iron. du lat. *gloria*, « gloire », fréquent dans les psaumes » (???).

Le consultant fera bien de ne pas négliger l'Introduction, qui constitue une bonne leçon de méthode, et qui doit mettre en garde les étymologistes amateurs contre les fantaisies dont ils sont coutumiers. Les latinistes donneront leur attention à la liste des racines gréco-latines et des préfixes d'origine savante qui occupe les pages xxi à xxxi, fournissant un curieux aperçu de l'artifice qui a présidé à la formation de notre langue livresque.

Quant au corps de l'ouvrage, ce n'est pas ici le lieu d'en parler avec détail, puisqu'il s'agit du français. Partant du latin, je me bornerai à formuler une impression que ne manqueront pas d'éprouver les latinistes. M. Dauzat a eu la préoccupation de faire entrer dans ce petit livre tout le matériel du français : vulgaire et dialectal, aussi bien que littéraire et savant. Le résultat, c'est que dans l'ensemble ce matériel apparaît aussi peu latin que possible : il arrivera qu'on puisse feuilleter des pages entières du Dictionnaire sans rencontrer un seul mot d'ori-

gine latine. Image saisissante de la dualité de notre langue, qui, d'une part, latinise sans arrêt et sans mesure, au point que sa dérivation est latine et non française (le substantif de *bossu* est *gibbosité;* d'*aveugle*, *cécité;* de *raisin*, *uval*), et, d'autre part, provigne et emprunte sans nul souci de ce qu'on appelle son génie historique, au point que toute une partie du vocabulaire inventorié dans cet ouvrage demanderait, pour être expliqué, une phonétique et une morphologie et une syntaxe nouvelles, toute une grammaire d'inspiration quelque peu révolutionnaire, dont M. Dauzat sait mieux que personne qu'elle est encore à constituer.

J. Marouzeau.

Fr. Thomas, *Recherches sur le développement du préverbe latin* ad- : Thèse complémentaire, Paris, Klincksieck, 1938, xii & 107 pages.

Ceci est le type même d'une monographie bien conçue et bien conduite : sujet limité, enquête poursuivie à travers toutes les époques de la langue, méthode à la fois linguistique, philologique, stylistique, résultats systématisés et rapportés à l'évolution générale de la langue.

M. Thomas ne s'est pas contenté des relevés du *Thesaurus;* il a fait des sondages dans des textes de basse époque, peu connus ou peu utilisés, et surtout il a su tirer des exemples recueillis le maximum d'enseignements, par exemple en confrontant deux à deux les formes comparables : *occendo accensi* (p. 2), *accensa incendunt* (p. 37), *affectam confectam* (p. 38), *adamaueris amare* (p. 31), *simulato adsimulem* (p. 71), *attributati tributentur* (p. 60), *capiat accipere* (p. 77) ; en observant la concurrence des préverbes (substitution de *ad-*, préverbe vivant, à *ob-*, préverbe moribond).

Entre autres problèmes délicats que M. Thomas a rencontrés sur sa route, il faut citer celui de la valeur « moyenne » et celui de l'aspect. L'un et l'autre avaient été posés par D. Barbelenet dans sa thèse sur l'aspect.

Est-il vrai que le préverbe *ad-*, du fait qu'il marque un acheminement, peut prendre une valeur « centripète », c'est-à-dire exprimer un retour de l'action sur celui qui en est le sujet?

M. Thomas prend timidement parti contre cette théorie ; il voit bien que Barbelenet fait trop état de certains verbes « qui en eux-mêmes peuvent impliquer une nuance moyenne, sans que cela prouve rien pour le composé lui-même » (p. 20) ; mais, aux exemples que cite M. Thomas de ces verbes, on peut en ajouter de plus « négativement » probants : qu'y a-t-il de « moyen » dans *adhibeo*, *acquiro*, *attraho*, *arripio*, *accipio*, *adimo*, *adsumo*, sinon le sens même du verbe simple? Si le verbe simple a une valeur « centrifuge », comme il arrive dans le cas de *addo*, *adicio*, *adiungo*,

appono, etc., le préverbe ne peut rien pour modifier la direction du procès verbal. L'exemple qui embarrasse M. Thomas, c'est celui de *admitto*, dont le sens, en dépit de la valeur « centrifuge » de *mitto*, serait : « je laisse aller à moi » (p. 22). Il y a là une illusion : *admitto* n'a pris un sens en apparence « centripète » que par suite de son emploi fréquent dans des tours tels que : *in se admittere scelus* (Cic., *Mil.* 103 ; *Pro Clu.* 167), où le retour vers le sujet est exprimé par le complément *in se* et non pas par le préverbe *ad-*. Il n'y a pas de valeur « moyenne » des composés en *ad-* ; les exemples qui en donnent l'illusion s'expliquent beaucoup plus naturellement par le sens de direction et d'orientation qui est le sens propre de *ad-*, et que M. Thomas définit par la formule : amener à un procès.

Seulement cette formule conduit à évoquer un second problème, celui de l'aspect. M. Thomas ne veut pas poser la question de l'aspect, estimant qu'elle n'est pas au point, et qu'il serait prématuré de prétendre la résoudre par l'examen d'un seul préverbe. Seulement, la question se pose malgré lui : n'invoque-t-il pas, p. 40-41, une « valeur durative » et un « sens perfectif »? p. 64, une « valeur perfective »? Ne lui échappe-t-il pas même, p. 60, note 1, de noter en propres termes une « différence d'aspect »? La question se pose dans des cas où M. Thomas, avec la meilleure foi du monde, l'esquive, quitte à se priver d'explications évidentes. N'est-ce pas par l'aspect que se distinguent *cinctus* = qui porte une ceinture, et *accinctus* = qui s'est ceint de..., *clamare* = pousser des cris, et *acclamare* = crier à l'occasion de..., *capere* = faire l'acte de prendre, et *accipere* = prendre pour un usage défini? Le cas le plus net est celui de *miror-admiror* : M. Thomas note que le premier signifie « je m'étonne » et le second « j'admire » ; il serait plus juste d'établir une distinction entre, d'une part : « j'éprouve de l'admiration » (ou de l'étonnement), et, d'autre part : « je manifeste ces sentiments dans une circonstance déterminée ». Et c'est ainsi que s'expliquent les deux exemples de Térence qui embarrassent M. Thomas : *Eun.* 250 : « eorum ingenia admiror » = je manifeste de l'admiration (qui n'est pas réelle), et *Heaut.* 826 : « caue quicquam admiratus sis » = garde-toi (quand l'occasion se présentera) de témoigner de l'étonnement. C'est là proprement une nuance d'aspect, des plus nettes et caractéristiques qui soient. Un chapitre de M. Thomas traite de « *ad-* élément prosthétique » ; les exemples qui y sont examinés ne comportent pas, en général, d'explication simple ; à les passer en revue, j'ai l'impression que la plupart s'éclaireraient si l'auteur avait consenti à leur appliquer le critère et la pierre de touche de l'aspect.

Aspect perfectif? Non pas. C'est là une notion qui a égaré peut-être M. Thomas, dans la mesure où il l'a admise. Mais aspect déterminé,

opposé à l'indéterminé ou duratif ou atemporel. Telle est la notion qui, à mon avis, se dégage d'exemples en apparence obscurs et gênants. Dans la mesure où *ad-* se vide de son sens, il prend le rôle de déterminatif d'aspect. Et c'est là un état de choses qu'attesterait l'examen de divers autres préverbes. Poser la question à propos de *ad-* aurait fourni une contribution utile à la solution du problème de l'aspect.

Mais à vrai dire, cette contribution, M. Thomas ne nous l'apporte pas moins, en dépit de sa prudence et de son renoncement. Car l'examen qu'il fait des mots et des textes est si juste, si précis, si nuancé, que les conclusions de son travail dépassent celles qu'il formule : il suffira à un autre — ou à lui-même dans une étude qu'il peut nous donner mieux que personne — de systématiser les faits observés pour en dégager un enseignement de haute portée.

J'ajouterai même que, au cours d'une conversation particulière, j'ai amené M. Thomas à formuler un principe qui me paraît devoir orienter les études sur l'aspect : à savoir que l'utilisation des préverbes ne se fait pas en vertu d'une sorte de grammaticalisation mécanique, mais qu'elle résulte de leur sens propre, non pas oublié, mais seulement en voie d'oblitération : pour ne retenir que l'exemple de *ad-*, c'est le sens, que M. Thomas a si bien mis en lumière, de « mouvement orienté vers un procès » — je dirais plutôt vers un but — qui le destinait à l'expression de l'aspect déterminé. Il y a là peut-être une directive utile à suivre, pour qui voudra aborder la question en prenant son point de départ dans cette étude solide et précise.

J. Marouzeau.

M. Nicolau, *Originile propozitiunii infinitive în limbile clasice* [avec un résumé en français] : Paris, Les Belles-Lettres, 1938, 115 pages.

Cet ouvrage mérite à plus d'un titre une place d'honneur dans notre Bulletin critique.

Il constitue le premier volume d'une *Collection* publiée par le jeune *Institut roumain d'études latines*, fondé par M. N. J. Herescu, et dont l'activité est étroitement liée à celle de notre Société. Bienvenue à cette nouvelle série de publications, qui ne pouvait être inaugurée plus dignement.

Plus tristement aussi ; car ce volume est un message d'outre-tombe : il devait constituer la thèse de doctorat de Nicolau ; déposé en décembre 1937, il avait été agréé par la Faculté de Bucarest sur un rapport favorable de M. Herescu : Nicolau est mort le 7 mars 1938, avant la date fixée pour la soutenance. Ceux qui ont suivi les travaux de Nicolau, en particulier dans le milieu de notre Société, à l'École des hautes études, où il avait donné un enseignement fécond, et à la Faculté de droit de

Paris, dont il était docteur avec une des meilleures thèses qui aient été présentées depuis longtemps, savent ce que la science a perdu en lui. Il avait amorcé divers travaux, en particulier sur la langue du droit, sur la métrique latine, sur le texte de Gaius, qui, il faut l'espérer, pourront être partiellement sauvés ; le présent ouvrage, terminé juste avant sa mort, sera pour nous comme son testament scientifique.

Il y a traité une question qui le préoccupait depuis longtemps, question philologique et linguistique, mais vers laquelle il avait été orienté par l'étude de la langue du droit. Sa connaissance approfondie et critique des textes juridiques l'avait amené à considérer comme particulièrement caractéristique de la mentalité légiférante la construction de la proposition infinitive ; tout spécialement l'obligation d'exprimer le sujet de l'infinitif lui paraissait ressortir « au désir d'être parfaitement clair et d'éviter toute ambiguïté ». Mais fallait-il voir nécessairement dans l'expression du sujet à l'accusatif un fait de syntaxe verbale (relation de sujet par rapport au verbe à l'infinitif, relation de régime par rapport au verbe introducteur)? C'est là la théorie courante, que Nicolau rejette pour les raisons suivantes : d'une part la rection verbale, à l'époque du développement de la proposition infinitive, n'est pas nettement définie et ne suffirait pas à rendre compte de tous les emplois sans recours à une extension analogique qui ne s'accorde pas avec les faits ; d'autre part, la proposition infinitive comporte fréquemment un verbe passif (« iubeo tabulam afferri »), dont le sujet ne saurait faire fonction de régime vis-à-vis du verbe introducteur.

Comment expliquer sans recours à la rection l'origine de la proposition infinitive? En observant la corrélation étroite qu'il y a, en latin comme en grec, entre l'extension de cette construction et les emplois de l'infinitif lui-même. L'infinitif peut, en grec et en latin, avoir la valeur d'un impératif ; il peut, en latin, avoir la valeur d'un exclamatif : c'est assez pour justifier son emploi à côté du verbe introducteur. Quant au sujet de l'infinitif, ce sera, en grec un accusatif de relation, en latin un accusatif « exclamatif » joint à un infinitif de même fonction.

J'avoue que dans cette démonstration la partie critique me paraît plus convaincante que la partie constructive. Je n'arrive pas à me représenter comment ces constructions exclamatives auraient pu jouer un rôle si éminent dans le système de la syntaxe, surtout dans un énoncé de nature subordonnée. Rien, ni les exemples les plus typiques, comme celui, dont Nicolau tire parti, de la proposition infinitive passive, ni les exemples les plus archaïsants, comme ceux des formules juridiques, ni les amorces de la construction infinitive, comme les tours de phrase du type *quid illum censes*? ne me paraissent de nature à mettre en doute le processus de la rection.

Ce qui me semble à retenir de la démonstration de Nicolau, c'est, d'une part, le caractère nettement « nominal » de la phrase grecque et latine à date ancienne, qui permet de traiter le verbe comme un véritable nom, sujet ou régi ; d'autre part, le développement extraordinaire pris par l'infinitif dans ces deux langues ; enfin, en ce qui concerne particulièrement le latin, le rôle joué par le souci de précision et d'analyse, caractéristique d'une mentalité dialectique et processive. C'est dans ce sens que je crois bon d'orienter les recherches, et le travail de Nicolau aura rendu aux philologues le service d'avoir notablement déblayé le terrain. Pour le reste, ils seront grandement aidés par la précieuse bibliographie dont il a eu soin de faire suivre son ouvrage.

J. Marouzeau.

H. Fankhänel, *Verb und Satz in der lateinischen Prosa bis Sallust. Eine Untersuchung über die Stellung des Verbs* : Neue Deutsche Forschungen, Abt. Klassische Philologie, Berlin, Junker & Dünnhaupt, 1938, 273 pages. 10 mark.

« Die bisherigen Untersuchungen über die lateinische Wortstellung fussen im wesentlichen alle auf Wundt, der ... überzeugt war, dass die atomartigen Bausteine des Satzes sich nach dem Grade der Betonung ihrer Begriffe anordnen » (p. 9). Étrange affirmation, qui suppose que l'auteur, comme la plupart, hélas ! des savants allemands d'aujourd'hui, pratique l'autarcie stricte : en tout cas il semble ignorer totalement et les travaux de Bergaigne, et ceux de L. Havet, et ceux de maints savants anglais ou américains, et les efforts que j'ai tentés moi-même depuis trente ans pour reprendre sur de nouvelles bases la question de l'ordre des mots (je trouve bien ma *Phrase à verbe* « *être* » citée p. 35, dans une note de bas de page, mais de seconde main, semble-t-il, et la bibliographie des p. 271-273 est à peu de chose près exclusivement « nordique »). Aussi l'ouvrage est-il périmé dès sa naissance, et je ne crois pas qu'il soit destiné à faire avancer la science. Tout au contraire.

Je l'ai pourtant ouvert avec intérêt, sinon avec anxiété, puisqu'il paraissait au moment où j'imprimais un ouvrage sur le même sujet.

Qu'y peut-on apprendre? Qu'y trouve-t-on? L'application incessamment poursuivie, sans cesse en défaut, d'un principe vain, à savoir que les mots se rangent dans la phrase d'après des lois d'accentuation : c'est la théorie des « places d'honneur » mise à la mode par H. Weil il y a près de cent ans, et qui a vicié toutes les études d'ordre des mots : place d'honneur à l'initiale, mais aussi à la finale (note de la p. 263) et éventuellement à l'intérieur (II^e^ partie, *passim*). Pour confirmer cette théorie, on trouvera toujours, vu la complexité des faits, des exemples pro-

bants, pour peu que, comme l'a fait M. Fankhänel, on utilise un abondant matériel de textes, et pourvu que surtout on se montre disposé à renverser l'interprétation chaque fois que les faits semblent l'exiger. La notion même d'accentuation est une notion simpliste, en laquelle viennent se fondre des notions très diverses, comme celle du relief emphatique, de l'insistance distinctive, de l'effet de surprise, etc., etc. Faute de l'analyser, on s'expose à toutes les confusions.

On risque surtout de se satisfaire à bon marché, sans poser les questions essentielles. M. Fankhänel ne pose pas comme il convient le problème de la disjonction (p. 64 et suiv., 153 et suiv.), ni la question des groupes (p. 118 et *passim*), ni celle de l'adjectif « déterminatif » (p. 69 et suiv.), ni celle des subordonnants affectés à la place seconde (p. 41 et suiv., p. 54), ni celle de l'adverbe (p. 66 et suiv.), ni celle du verbe « être » en fonction de copule (p. 32 et suiv., p. 164 et suiv.). Le chapitre même de la position initiale du verbe, l'un des plus accessibles à une recherche méthodique, est obscurci de confusions : qu'est-ce qu'une position « thématique » à côté d'une position « emphatique »? qu'est-ce qu'une « gedeckte Stellung » au nom de laquelle on assimile *id infundito in alueum* (position intérieure) à *si paruisset legatis* (position initiale en subordonnée)?

L'interprétation dans le détail est multiforme et indifférente à toute systématisation : chaque cas est examiné en lui-même et soumis à des explications particulières, si bien que des exemples du même type se retrouvent dans presque tous les chapitres. Mieux : plutôt que des explications, ce sont des constatations qui nous sont offertes, et comme les faits sont très divers, les constatations, souvent contradictoires, laissent le lecteur désarmé en face de chaque exemple nouveau.

Bien des observations sont sujettes à caution : peut-on dire (p. 218) que dans les textes anciens on ne trouve pas l'antéposition des verbes « der sinnlichen Sphäre » (il y en a de nombreux exemples chez les poètes)?

Peut-on invoquer (p. 180) l'emploi de *atque* pour expliquer la place du verbe? M. Fankhänel ne sait-il pas que ce *atque* représente un tic de Caton (cf. Fronton, *Ep.* II, 16)? Peut-on citer comme caractéristiques de l'usage de Salluste les tours de phrase *sum secutus* et *esset mentitus* (p. 37) ; M. Fankhänel n'a-t-il pas remarqué : 1° que ces deux inversions du parfait périphrastique sont les deux seules attestées dans le *Catilina* et le *Jugurtha*, 2° qu'elles sont incluses l'une et l'autre dans des citations et n'appartiennent pas à Salluste, qui s'affiche ainsi totalement réfractaire à une innovation d'ordre?

Faut-il dire après cela que l'ouvrage, compact et confus, offre de l'excellent à côté du discutable? Que maintes observations sont fines et ingénieuses, comme celle qui caractérise (p. 218) le style des chroniqueurs?

Que plusieurs chapitres sont bien venus, comme ceux (ils sont plusieurs, malheureusement disséminés à diverses places de l'ouvrage) qui traitent des queues de phrase ou rallonges? Que je souscris pleinement à ce qui est dit de l'« Anfangsstellung als Abschluss des Gefüges » (p. 233 et suiv.)? Qu'il y a d'excellentes choses dans la conclusion, comme ce qui est dit du caractère conservateur de la langue des historiens et du rôle novateur à la fois de la langue familière et de celle de la poésie (p. 266), comme ce qui est dit de la fixation et de l'usure de types à l'origine expressifs (p. 263)? Qu'il y a bien des observations justes dans les suppléments joints à chaque chapitre sous le titre : « Die neue Satzform » et dans l'aperçu historique joint à la conclusion (p. 265 et suiv.)? Qu'enfin, dans un ouvrage où tant de matériaux sont accumulés, inventoriés, élaborés, en dépit de points de vue souvent discutables et d'interprétations abusives, il y a beaucoup à prendre, et que j'aurais plus d'une fois fait mon profit des investigations de M. Fankhänel si mon travail sur le même sujet n'avait été publié presque en même temps que le sien.

J. Marouzeau.

Chr. Mohrmann, *De struktuur van het oudchristelijk latijn* : Nijmegen, Dekker & Van de Vegt, 1938, 24 pages.

Cet exposé constitue l'adresse qui a été présentée par M^lle^ Chr. Mohrmann en prenant ses fonctions de « privaat-docente in het oudchristelijk en vulgair latijn » à l'Université d'Utrecht. Les lecteurs de cette *Revue* savent le rôle qu'a joué M^lle^ Mohrmann auprès du regretté Jos. Schrijnen dans les études préalables qui ont abouti à poser la question du « latin chrétien ». Elle reprend ici brièvement et de façon préliminaire pour ainsi dire, puisqu'il s'agit d'une leçon d'ouverture, la question des « christianismes directs et indirects » dans le domaine de la sémantique, de la lexicologie, de la syntaxe, des rapports du latin chrétien avec la tradition archaïsante d'une part, la tendance vulgarisante de l'autre, et de la constitution d'une koinè chrétienne qui sera à la base du latin de la Romania. Ce n'est pas ici le lieu de reprendre la discussion de cette thèse qui a fait déjà l'objet d'études approfondies dans le cadre de la collection *Latinitas christianorum primaeua*. Mais il faut signaler la maîtrise avec laquelle l'auteur aborde et expose les difficiles problèmes qui sont liés à sa thèse. On peut compter sur sa science, son ingéniosité et sa piété envers son maître pour poursuivre son œuvre dans la voie qu'il avait tracée.

J. Marouzeau.

Mariangela SERRETTA, *Endecasillabi crescenti nella poesia italiana delle origini e nel canzioniere del Petrarca* : Milano, Società editrice « Vita e pensiero », 1938, 245 pages.

La série philologique des publications de l'active Université du Sacré-Cœur de Milan vient de s'enrichir d'un nouveau volume, le XXIX^e^, une monographie sur l'hendécasyllabe italien. C'est peut-être par une série d'études de ce genre que le problème obscur des origines de la versification romane réunira les éléments d'une solution d'ensemble qui n'est pas encore en vue.

L'auteur étudie longuement et patiemment l'origine du vers lyrique italien et en montre l'identité constitutive à travers une évolution rythmique qui va du dodécasyllabe de Giacomo da Lentino à l'hendécasyllabe « croissant » de Pétrarque. Nous ne la suivrons pas dans ses analyses minutieuses abondamment fournies de citations. Seule nous intéresse ici la première partie de l'ouvrage où, recherchant les origines de l'hendécasyllabe, elle traite en général de l'origine de la versification romane. Elle examine successivement les trois théories principales qui ont tenté de la retrouver.

Les partisans du vers « saturnien » veulent que la versification accentuelle n'ait jamais perdu ses droits à l'existence parmi le peuple de Rome, même à l'époque du triomphe de la poésie quantitative, qu'elle ait reparu victorieuse sitôt la décadence de la culture classique, et ait ainsi donné naissance au vers roman. L'auteur rejette avec raison cette théorie déjà ancienne, qui a le tort, entre autres griefs, de méconnaître le caractère essentiellement quantitatif de l'ancienne langue latine, encore que l'intervention assez précoce de l'accent intensif signalée par Nicolau reste un phénomène inexpliqué.

Elle écarte également l'origine orientale ou celtique, tout en reconnaissant que des influences sémitiques, byzantines ou gauloises aient pu agir, avec une efficacité difficile à déterminer, sur le développement de certaines tendances de la rythmique romane.

Avec d'Ovidio et la plupart des modernes, elle recherche les sources de cette rythmique dans la nouvelle structure du latin parlé qui, de quantitatif, est devenu accentuel. Le vers roman sera le produit naturel des nouvelles conditions de la langue latine. Mais, comme il est difficile de prendre sur le fait cette descendance historique dans le détail, de remonter de tel vers roman à un ancêtre classique, l'auteur passe en revue trois nouveaux systèmes qui se proposent d'élucider cette évolution.

La théorie de la création spontanée dans les masses populaires du vers rythmique ne retient pas l'attention scientifique, aucun philologue ne

pouvant admettre une création « ex nihilo » dans l'ordre linguistique, encore moins dans l'ordre rythmique.

Il en est de même de la « greffe celtique entée sur le vieux tronc romain ». Nous savons si peu de chose de la versification celtique que recourir au fond gaulois, « c'est imiter les gouvernements qui recourent aux fonds secrets » (*sic*).

Il faut donc se résigner à limiter ses recherches au seul « patrimoine romain ». Dans ces limites mêmes, on a voulu voir dans la versification romane une copie artificielle des modèles classiques et fonder une dérivation sur la similitude de certains schèmes rythmiques dans l'une et l'autre langue. M^me^ Serretta remarque avec raison qu'un tel rapport peut n'être qu'une rencontre rythmique accidentelle et, en dehors de preuves historiques, ne constitue pas un lien certain d'ascendance ou de descendance.

L'auteur approuverait plutôt la théorie qui fait remonter la versification romane à la versification quantitative à travers la versification rythmique à base accentuelle. L'évolution rythmique parallèle à l'évolution linguistique s'est accomplie en deux temps. Dans la première période, les lettrés continuent la tradition antique, laissant le peuple et les demi-lettrés adopter la versification accentuelle ; dans la deuxième, les lettrés eux-mêmes adoptent les méthodes populaires et y appliquent leur habileté technique et leur sens rythmique. On ne nous donne malheureusement aucun point de repaire chronologique pour fixer ces périodes, pas plus que le processus de cette évolution.

Même ainsi la difficulté subsiste de rattacher l'hendécasyllabe italien à tel mètre classique, par exemple le saphique, comme le voudrait d'Ovidio. Cette difficulté d'ordre historique, l'auteur ne prétend pas la résoudre absolument. Mais partant de la structure primitive du décasyllabe français et de l'hendécasyllabe italien dont elle reconnaît l'identité constitutive sans admettre entre eux un lien de dépendance, elle recherche dans la rythmique néo-latine du Moyen Age les formes évoluées de divers mètres classiques qui se rapprochent le plus du schème roman. Elle constate qu'au Moyen Age la poésie populaire et la poésie latine sont régies par les mêmes lois rythmiques et ont les mêmes tendances schématiques. Elle part de là pour faire dépendre, non sans hésitation, le vers roman, français, italien, voire espagnol, du vers rythmique latin médiéval. Elle a sans doute raison d'hésiter, car nous nous rappelons que la seule ressemblance de structure n'est pas une preuve suffisante ; d'autre part, les rythmes populaires du Moyen Age, comme le fait remarquer Verrier, ont souvent influencé la rythmique latine des clercs. Enfin, nous n'apprenons rien sur l'évolution lente qui a abouti à cette rythmique latine médiévale. La date de la naissance du vers roman reste toujours incertaine.

Mme Serretta a conscience des insuffisances de sa conclusion ; aussi essaie-t-elle de renforcer sa démonstration par une anatomie interne minutieuse et précise de toutes les formes structurales de l'hendécasyllabe à travers l'histoire littéraire italienne. Nous n'avons pas à la suivre dans cette dissection.

Qu'il nous suffise de constater que son étude rythmique est judicieuse, prudente, que la progression démonstrative relève des meilleurs procédés d'élimination, et que sa documentation témoigne d'une investigation très étendue, peut-être pas assez à jour ; car si les ouvrages italiens les plus récents ont été mis à contribution, les travaux accomplis ailleurs ces derniers temps, notamment en France, en Allemagne, en Hollande même, sont ignorés, et on le regrette. L'auteur se prive ainsi du bénéfice de certaines acquisitions définitives d'un Nicolau, par exemple, dont il n'est plus permis de ne pas tenir compte, si on veut pousser un peu plus loin la recherche dans ces obscurs problèmes. Peut-être serait-il à souhaiter qu'un nouvel inventaire fût dressé des faits acquis à ce jour dans cette recherche difficile, avant de tenter un nouveau pas en avant. Ce serait une économie de temps pour les nouveaux venus et un critère sûr pour leurs propres découvertes.

E. Tréhorel.

Histoire littéraire.

Geschichte der römischen Literatur, von M. Schanz ; I : *Die römische Literatur in der Zeit der Republik* ; II : *Die römische Literatur in der Zeit der Monarchie bis auf Hadrian*, 4e Aufl. von C. Hosius (Handb. der Altertumswiss., VIII. Abt.) : München, Beck, 1927 & 1935, xiv & 654, xviii & 886 pages, prix pour l'étranger : 20,50 & 31,50 Mk.

Tout le monde connaît le monument incomparable que constitue la collection fondée en 1886 par I. von Müller, sous le titre : *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft*, et confiée récemment à la direction éminente de W. Otto, sous le titre élargi de *Handbuch der Altertumswissenschaft*. La huitième division comprend l'histoire de la littérature latine de M. Schanz, qui vient d'être reprise en quatrième édition par C. Hosius. — Iwan von Müller, Walter Otto, Martin Schanz. Carl Hosius, voilà des noms de savants qui font honneur à l'Allemagne, représentants d'une génération qui mérite d'être offerte à l'admiration, mais surtout à l'émulation des nouveaux venus.

Une histoire de la littérature comme celle de Schanz est propre à décourager toute tentative nouvelle ; aussi le reviseur C. Hosius ne pouvait-il mieux faire que de conserver le cadre ancien, dans lequel se trouve accumulée une documentation véritablement encyclopédique et qui répond à tous les besoins. Les dernières décades écoulées ont vu